MAIRIE DE VAUD'HERLAND

Accusé de réception en préfecture
095-219506334-20261009-DEL-202624-DE
Date de télétransmission : 09/10/2026
Date de réception préfecture : 09/10/2026

N° 24/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
30 septembre 2026

L'an deux mille vingt six
Le 7 octobre à dix-huit heures trente

DATE D'AFFICHAGE
30 septembre 2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M. REGAERT Bruno Maire, M. BACHELET Mme REGAERT DA COSTA, M. COSSARD Adjoints, M. MARNAT M. BOULANGER, Mme DAGNICOURT, Mme PICHET GESLAK, Mme CISSE, M. ROUSSEL, Conseillers Municipaux

Absente excusée : Mme BUREL Magali

EN EXERCICE 11
PRESENTS 10

Formant la majorité des membres en exercice.

VOTANTS 10

Secrétaire de séance : Mme REGAERT DA COSTA

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 et L2311-2 et L1612-11

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°7/2026 du conseil municipal en date du 31 mars 2026 portant adoption du budget primitif 2026

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder aux écritures correspondantes suite à la cession d'un terrain

VU la proposition de décision modificative

Section d'investissement

	DEPENSES	RECETTES
	Augmentation des crédits	Augmentation des crédits
024 produits des cessions d'immobilisations		+ 95 000.00 €
2131 Constructions bâtiments publics	+ 95 000.00 €	
TOTAL	**95 000.00 €**	**95 000.00 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°1 au budget primitif 2026
⇒ **CHARGE** monsieur Le maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Vaud'herland, le 8 octobre 2026
Le Maire

MAIRIE DE VAUD'HERLAND (VAL D'OISE)

Bruno REGAERT